

JURRIER ARRIVÉ LE

- 5 DEC. 2025

DE LUSANGER

**L'ensemble des propriétaires  
rue de la gare  
44590 LUSANGER  
[virginie16k44@gmail.com](mailto:virginie16k44@gmail.com)**

[Philippe.potiron@sfr.fr](mailto:Philippe.potiron@sfr.fr)

[kary.hard@gmail.com](mailto:kary.hard@gmail.com)

**À l'attention de Monsieur le Maire  
Mairie de LUSANGER  
20 Place de l'église  
44590 LUSANGER**

Lusanger , le 02/12/2025

**Objet : Demande de confirmation du maintien de la constructibilité de nos terrains dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)**

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de la révision en cours du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune, l'Ensemble des Propriétaires du lot 55 à 59 du cadastre section E [rue de la gare] souhaite obtenir des garanties concernant l'évolution du zonage affectant leurs parcelles.

Nous vous saurions gré de bien vouloir nous confirmer par écrit que les terrains appartenant à l'ensemble des propriétaires lot 55 à 59, situés [secteur E rue de la gare], resteront classés en zone constructible dans la version révisée du PLU.

Par ailleurs, nous vous demandons également de nous préciser si, dans l'hypothèse où la constructibilité de ces terrains serait maintenue, la commune prévoit la réalisation ou la mise aux normes de la voirie qui les longe, conformément aux engagements évoqués lors des échanges précédents. Cette précision est importante pour l'ensemble des propriétaires, notamment en vue de projets éventuels de cession ou de valorisation de leurs biens.

Conscients des contraintes liées à la procédure de révision du PLU, nous vous remercions par avance pour votre réponse écrite, qui permettra d'apporter aux propriétaires les clarifications nécessaires.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

**L'ensemble des propriétaires concernés,**

Mr et Mme DENIS : Lot 55

Mme GADOIS : Lot 58

Mr et Mme HARDY : Lot 56

Mr PINARD : Lot 59

Mme PINARD : Lot 57

Signature pour l'ensemble des propriétaires

